

QU'EST-CE QUE LE RGPD ?

Le Règlement Général sur la Protection des Données (n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016) responsabilise les organismes publics et privés qui traitent vos données personnelles.

Il est applicable depuis le 25 mai 2018.

Il assure aux personnes concernées un contrôle sur leurs données, en leur permettant de comprendre le traitement qui en sera fait après avoir été correctement informées sur l'utilisation de ces données.



VOTRE INTERLOCUTEUR

Il veille à ce que les personnes qui collectent vos données personnelles respectent leurs obligations en matière de protection des données personnelles.

Il est l'interlocuteur privilégié des personnes souhaitant :

- Poser des questions relatives aux traitements de leurs données à caractère personnel ;
- Exercer leurs droits.

CONTACT

rgpd@cdg51.fr – 03 26 69 99 05

11 rue Carnot
51000 Châlons en Champagne



SOYEZ VIGILANTS SUR L'UTILISATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) vous protège

